

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

---

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS447

présenté par  
M. Christophe et Mme Magnier

-----

### ARTICLE 10 UNDECIES

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer la hausse de la « taxe soda », introduite au Sénat.

Dans le contexte de difficultés de pouvoir d'achat que nous connaissons, augmenter les taxes sur les produits de consommation pénaliserait les Français confrontés à la hausse des prix dans les supermarchés.